RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous
Lorraine

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Lorraine

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CROUS LORRAINE

VU le Code de l'Education, et notamment ses articles L.822-1 et suivants,

VU le Code Général de la fonction publique, créée par l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021,

VU le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la Gestion budgétaire et comptable publique,

VU le Décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

VU l'Arrêté du 26 janvier 2023, nommant Monsieur Frédéric LÉONARD, Directeur Général du CROUS Lorraine à compter du 1er février 2023,

VU le Procès-Verbal en date du 30 août 2023 installant Madame Vanessa COTTALORDA, à compter du 1er septembre 2023, en qualité de chargée de développement RH – GPEC du CROUS Lorraine.

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Il est donné délégation à Madame Vanessa COTTALORDA, Adjointe à la Directrice des ressources humaines – Cellule Pilotage et Développement RH, à l'effet de signer, tous les documents et actes suivants relevant du fonctionnement de son service et concernant l'ensemble des personnels de l'établissement :

- les déclarations préalables à l'embauche,
- les états de service des agents,
- les conventions de stage,
- les contrats des personnels intérimaires,
- les demandes de formation avec avis favorable du supérieur hiérarchique direct,
- les convocations et ordres de mission dans le cadre des actions de formation continue.

CROUS Lorraine
75 Rue de Laxou – CS 4211 - 54042 NANCY Cedex
Tel. 03 83 91 89 00
www.crous-lorraine.fr

ARTICLE 2 :

La présente décision, qui prend effet à compter du 23 mai 2024, se substitue à toute autre décision de délégation de signature prise antérieurement. Les dispositions de la présente décision prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant et du délégataire.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet du CROUS Lorraine.

Fait à Nancy, en deux exemplaires, le 23 mai 2024.

Le Directeur Général
du CROUS Lorraine

Frédéric LÉONARD

L'Adjointe à la Directrice des Ressources Humaines
du CROUS Lorraine

Vanessa COTTALORDA